

## LE MINISTRE REPREND NOS DEMANDES ET APPELLE À L'APAISEMENT

Le 11 octobre 2022

A plusieurs reprises, SYNERGIE-OFFICIERS a eu l'occasion de réitérer sa demande de moratoire de la réforme territoriale, en ce qu'elle manquait de contours, de concertation et de temps pour la mener à bien sans susciter inquiétudes et appréhensions légitimes.

Dans sa dernière communication, SYNERGIE-OFFICIERS, en lien étroit avec ses partenaires de la CFE-CGC et de l'UNSA, a appelé de ses vœux le retour à un dialogue constructif et dépassionné, à la sérénité nécessaire que cette réforme globale impose.

Ce message semble avoir été entendu par notre ministre, qui y a répondu dans les colonnes du Parisien ce dimanche.

**CONFORMÉMENT À CE QUE SOUHAITE SYNERGIE-OFFICIERS ET À CE QUI AVAIT ÉTÉ AVANCÉ PAR LE MINISTRE DEVANT NOTRE REPRÉSENTATION SYNDICALE LE 28 SEPTEMBRE À LA BOURSE DU TRAVAIL, LE RÉSULTAT DES AUDITS IGA ET IGPN, AUQUEL S'ADJOINDRA UN AUDIT CONFÉ À L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA JUSTICE, SERA LE POINT DE DÉPART DE DISCUSSIONS RÉELLES À PARTIR DE LA MI-DÉCEMBRE.**

Concernant la PJ, il s'engage à ce que les missions, les effectifs, les services et leur cartographie, ne soient pas touchés : « aucune suppression d'effectifs, aucune suppression d'office central, aucune suppression de service ou d'antenne locale » ; « aucun policier de PJ ne fera autre chose que ce qu'il faisait aujourd'hui ».

SYNERGIE-OFFICIERS sera vigilant quant à la parole donnée, non pas tant parce qu'il s'agit d'un « moment de tension » en période d'élections professionnelles, que parce que ce dossier est suivi par notre organisation depuis ces prémices, que la sauvegarde de la filière investigation touche l'ensemble des directions et que justement toutes les DISAS doivent pouvoir participer sereinement au débat.

SYNERGIE-OFFICIERS, reprenant ses revendications passées, rappelle son attachement à la garantie du maintien de l'expertise, des missions, de la compétence territoriale actuelle et de l'autonomie opérationnelle de la DCPJ, ainsi qu'à la zonalisation de certains spectres missionnels de la filière PJ.

Mais également réitère que des interrogations majeures subsistent à ce jour pour TOUS les officiers : RH, affectations, nomenclatures, parcours, mobilités, ASA... Autant de sujets que l'administration ne sera pas en mesure de gérer même sur une année pleine.

Enfin, SYNERGIE-OFFICIERS sera attentif à ce que l'émotion, la colère parfois, l'amour de son métier surtout, ne se traduisent pas par des procédures administratives et des menaces de sanction contreproductives.

**LÀ ENCORE, L'APAISEMENT DOIT PRÉVALOIR ET LE DIALOGUE SUR LE FOND, L'EMPORTER.**

Le Bureau National